

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 07 décembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : Mrs Patrice BLANC et Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Julie MONTBRIZON

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 2 Votants : 33

Madame la Présidente propose de commencer la séance par les OJ en matière de RH : OJ n° 13-14-15 & 16

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance (18h30) à compter de l'OJ n° 01 Mme Anne-Marie OLIVON (absente pour les OJ 13 ; 14 ; 15 et 16)
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°..... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : URBANISME / ENVIRONNEMENT – ETUDE ELABORATION DU PLUI H ET DU PCAET – SIGNATURE DES MARCHES

URBANISME / ENVIRONNEMENT – ETUDE ELABORATION DU PLUI H ET DU PCAET – SIGNATURE DES MARCHES

- Vu la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite Loi “MAPTAM”), notamment ses articles 56 à 59 ;
- Vu la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi “NOTRe”), notamment ses articles 64 et 76 ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU les statuts de la communauté de communes Entre Dore et Allier, modifiés par l’arrêté n°20211025.
- VU la CAO en date du 30/11/2021 ;

Madame la Présidente rappelle que les élus ont décidé de s’engager dans l’élaboration d’un PLUi-H suite au transfert de la compétence intervenu le 1^{er} juillet 2021. Dans le même temps et pour une grande cohérence, la CCEDA souhaite élaborer son PCAET.

Compte tenu des budgets et seuils de la commande publique, ce marché est passé en procédure d’appel d’offres ouvert au niveau européen et suit les dispositifs des articles L2124-2, R2161-2 et R2161-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Le marché est alloué pour satisfaire aux dispositions de l’article L2113-10 du code de la commande publique.

Il se compose de trois lots et de deux options :

- Le lot 1 porte sur l’élaboration et l’animation du plan local d’urbanisme intercommunal valant programme local de l’habitat (PLUi-H) et d’une option sur la concertation (estimé à 275 k€ HT).
 - L’option permet aux élus d’approfondir la concertation et de mobiliser une plus grande population.
- Le lot 2 porte sur l’élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) (estimé à 85 K€HT).
- Le lot 3 porte sur l’évaluation environnementale du PLUi-H et du PCAET (estimé à 45 K€HT).
 - L’option d’approfondissement et d’animation de trame verte et bleue (TVB). Cette option permet d’apporter de la pédagogie aux élus et aux habitants sur la TVB, les corridors écologiques et une meilleure prise en compte dans le PLUi. Pour cette option, nous allons solliciter une subvention de 60% du montant auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat vert et bleu porté par le PNR LF.

Suite à la parution de l’Avis d’Appel Public à la Concurrence sur la plate-forme de dématérialisation marchés on line, JOUE, Le moniteur le 02 septembre 2021.

Nous avons reçu 13 dépôts de candidatures dans les délais, dont trois offres irrégulières :

- **CITTANOVA SAS / SINOPIA** : dans les documents déposés il n'y a pas le mémoire technique. Aucune analyse technique ne peut avoir lieu et au vu de la procédure formalisée sans négociation, aucune régularisation n'est possible.
Envoi d'une lettre de rejet pour offre irrégulière.
- **AKAJOULE** : le candidat n'a déposé que son dossier candidature, il n'y a donc aucune offre technique ni financière. Envoi d'une lettre de rejet pour offre irrégulière.
- **DERLICH / LANCRENON PAYSAGE** : aucune réponse sur la PSE du Lot 1 qui était obligatoire. Après demande de vérification de cet oubli au candidat, qui a confirmé ne pas chiffrer la PSE : Envoi d'une lettre de rejet pour offre irrégulière.

Tableau des candidatures :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3
Bureau d'études candidat	<p>-VE2A (Rouen 76) Cotraitance : Groupe Ville Habitat (75 – Paris)</p> <p>-Réalités BE (Roanne, 42) cotraitance Réalités et Descoeurs (Clermont 63) / EOHS SARL (Lyon 69) / SELARL DMMJB (Clermont 63)</p> <p>-AUDDICE (Saumur 49 mais agencé à Pont-du-Château 63)</p> <p>-Campus 63 (Cournon d'auvergne, 63) Cotraitance : Relief urbanisme (Saint-Osozy 46) / Me Annabelle BOURG Avocat (Clermont 63)</p> <p>-Etudes Actions (Lyon 69) cotraitance : Urban conseil (Lyon 69).</p>	<p>-E6/NEPSEN (Lyon, 69) cotraitance SARL Atelier COLIN et POLI Paysages (Saint Jean d'Illac33).</p> <p>-Mosaïque environnement (Villeurbanne, 69)</p> <p>- Vizea (Lyon 69)</p>	<p>-MTDA (Venelles, 13)</p> <p>-SCE (69, Bron)</p> <p>-Mosaïque environnement (Villeurbanne, 69)</p> <p>-Campus 63 cotraitance : SCOP ARL Cabinet ECTARE (SainJean 31)</p>

Les offres ont été jugées sur plusieurs critères et une note a été attribuée à chaque bureau d'études. Le prix de la prestation représente 20% de la note finale, les critères techniques et méthodologiques 45% et les critères de compétences et capacités professionnelles de l'équipe 35%.

Les critères techniques ont été évalués sur :

- Le nombre de jours passés sur le terrain
- Le nombre de jours de temps de travail avec les communes
- La méthodologie de travail proposée
- La gouvernance et les relations avec la population du territoire
- Les formes de réunions publiques et d'information des habitants
- Les délais de traitement des données
- Les formes de la restitution (fiches synthétiques, rapports, cartes, tableaux, etc)

Après consultation et analyse des offres, la CAO a décidé de retenir les trois bureaux d'études suivants :

Lot 1 : **CAMPUS 63** (Cournon-d'Auvergne) et l'option concertation ;

Lot 2 : **VIZEA** (Lyon)

Lot 3 : **Mosaïque environnement** (Villeurbanne) et l'option approfondissement de la TVB

Le montant total des trois lots représentent **326 820€ HT** répartis comme suit :

- 191 700.00 € pour le lot 1,
* Option lot 1 : 6 500€
- 34 607.50 € pour le lot 2.
- 85 712.50 € pour le lot 3,
* Option lot 3 : 8 300€

Ainsi, le tableau de financement de l'appel d'offre se décompose de la manière suivante :

Dépenses		Recettes	
PLUI-H (lot 1)	141 700.00 €	DGD (Etat +ou- 40%)	132 365.00 €
volet habitat (lot 1)	50 000.00 €	CD 63 (30% du volet Habitat)	15 000.00 €
EE PLUI (lot 3)	74 412.50 €	CVB Région (60% de l'option)	4 980.00 €
option concertation (lot 1)	6 500.00 €	CTTD (30% PCAET)	20 111.48 €
option TVB (lot 3)	8 300.00 €	CCEDA	204 363.52 €
Communication <i>Hors marché</i>	50 000.00 €		
PCAET (lot2)	34 607.50 €		
EE PCAET (lot 3)	11 300.00 €		
TT PLUI-H/PCAET	376 820.00 €		376 820.00 €

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- Sur décision de la CAO concernant le choix des titulaires des marchés, de l'autoriser à signer les marchés et toutes les pièces relatives aux marchés pour son exécution ;
- de valider les demandes de subventions.

AR PREFECTURE

063-246301097-20211214-20211214_05-DE
Reçu le 17/12/2021

CCEDA
CC 14/12/2021
(05)

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 17 décembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.